

Image not found or type unknown



succession tante, charge de famille?

Par **zelphe**, le **07/08/2012** à **19:02**

Bonjour,

Je viens d'hériter de ma tante.

J'aurais voulu savoir si dans le calcul des droits de succession mes 3 enfants rentrent en compte car j'ai payé la même chose que mon frère et ma soeur qui ont eux 2 enfants ? (j'avais lu qu'on pouvait avoir un abattement pour charge de famille il me semble)

Merci pour vos réponse